

Sécurité des personnels en intervention

Le groupe Sanef salue l'arrivée des corridors de sécurité dans le Code de la Route

Paris, le 20 septembre 2018

Le groupe Sanef fait de la sécurité routière et de la sécurité de ses collaborateurs l'une de ses priorités.

La recrudescence des accidents touchant les personnels en intervention sur le réseau, et l'accident mortel d'un ouvrier autoroutier du centre Sanef d'Arras en mars 2017, avaient renforcé la détermination de Sanef d'agir pour sensibiliser les conducteurs à la sécurité des « hommes en jaune ».

Le décret du 17 septembre 2018 relatif à la sécurité routière prévoit une obligation pour les conducteurs de changer de voie et réduire leur vitesse à l'approche de tout véhicule équipé de feux spéciaux, immobilisé ou circulant à faible allure sur un accotement ou une bande d'arrêt d'urgence. Si le changement de voie est impossible, le conducteur doit alors s'éloigner le plus possible du véhicule en demeurant dans sa voie. Le décret prévoit que ces dispositions s'appliquent également à tout véhicule ayant fait usage de ses feux de détresse.

La sanction prévue pour le non-respect de cette disposition est une contravention de quatrième classe.

Cette disposition concerne tout particulièrement les véhicules des personnels autoroutiers en intervention sur le réseau et constitue un élément nouveau de sécurité pour eux.

Arnaud Quémard, directeur général du groupe Sanef, et Vincent Fanguet, directeur de l'exploitation, se félicitent de cette mesure qui « *permet de compléter et renforcer les dispositifs visuels et réglementaires déjà en vigueur pour la sécurité des personnels intervenant sur l'autoroute* ».

Le groupe Sanef

Sanef est la filiale française du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'infrastructures autoroutières.

Le groupe Sanef exploite 2 063 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Le groupe emploie environ 2 500 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,691 milliard d'euros en 2017.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go.

www.sanefgroupe.com

Direction des relations institutionnelles et de la RSE

Contact Presse :
Christine Allard
01 41 90 59 30 / 06 25 05 71 18
christine.allard@sanef.com

sanefgroupe.com/Espace-presse

